

pays, pendant une année, ce sera un fait d'une très grande importance pour le gouvernement fédéral. Ainsi, par exemple, M. Pope dit dans son rapport, que chaque famille qui se rend dans le Nord-Ouest, verse au trésor fédéral, sous forme de revenu, une somme de \$75 à \$100. Par conséquent, au point de vue des affaires, si nous contribuons à l'établissement de 500 familles dans l'Ouest canadien, il serait de l'intérêt bien entendu du gouvernement d'aider à ce mouvement qui lui donnerait un revenu d'environ \$37,500.

Par M. Taylor :

Q. A condition, toutefois, qu'elles viennent de pays étranger ? Pas seulement en les transplantant d'une province dans l'autre ? R. Vous ne m'avez pas compris du tout. Notre but est d'attirer notre population et de l'empêcher d'émigrer ailleurs. Je m'explique. Disons que 500 personnes sont sur le point de franchir la frontière quelque part, pour émigrer aux États-Unis ; si nous les attirons dans l'Ouest, c'est un gain direct pour nous, et ces 500 personnes valent autant, sinon plus, qu'un même nombre venant de tout autre pays.

Par le président :

Q. N'est-ce pas trop prétendre ? R. Eh bien ! mettez en cinq, ou dix, ou tout autre nombre qu'il vous plaira. S'ils émigrent au Manitoba, votre gouvernement en aura toujours le revenu.

Q. Comprenez-moi bien. Je ne veux pas parler du nombre, mais n'est ce pas aller un peu loin de dire que notre population prend le chemin des États de l'Ouest ? R. Je ne saurais l'affirmer, mais j'ai parcouru le Dakota, le Montana et autres États de l'Ouest, et j'ai trouvé partout un grand nombre de colons venus des provinces de l'Est du Canada. Je suis allé à Fargo, dans le Dakota, il y a environ deux ans, et chaque homme que j'ai rencontré dans la rue me paraissait originaire de l'Ontario. En les questionnant, quelques-uns de ces hommes me dirent qu'ils avaient vécu dans des centres canadiens distants de 5, 20 et même 30 milles d'une voie ferrée.

Q. Ne semble-t-il pas que si vos opérations tendaient à induire ces canadiens que vous avez rencontrés dans les États de l'Ouest à revenir dans notre pays, ce serait plus profitable qu'une transposition pure et simple ? R. Je préfère ne pas répondre à cette question.

Q. N'y répondez pas si vous le préférez ? R. J'ai reçu en septembre dernier une lettre de l'un des principaux avocats de Peterborough dont j'ai ici un extrait. Il serait peut-être intéressant pour le comité d'en prendre connaissance :—

EXTRAIT d'une lettre de George Edmison, écr., avocat, etc., de Peterborough, à J. Montague Leet, écr.

PETERBOROUGH, 25 septembre 1884.

“ Et si vous pouvez réussir à décider les personnes intéressées au développement du Nord-Ouest à agir de concert avec vous (c'est-à-dire les corporations et les gouvernements), je suis fermement convaincu que votre projet fera plus, pour la colonisation du Nord-Ouest canadien, que tout autre, et de fait que tous les autres projets que l'on a tentés par le passé, et il aurait certainement un effet des plus heureux pour empêcher l'émigration des provinces de l'Est vers les États de l'Ouest américain et la diriger vers nos propres territoires. Au cours de mes voyages, cet été, à travers les États de l'Ouest et les territoires des États-Unis, j'ai remarqué en beaucoup d'endroits que la majeure partie de la population vient des provinces de l'Est—Ontario, Québec, la Nouvelle-Écosse, etc., et en conversant avec ces gens, j'ai appris que beaucoup d'entre eux avaient été induits à aller s'y établir sur la foi de renseignements tels que ceux que vous vous proposez de répandre en ce qui concerne le Nord-Ouest canadien. A Chicago, j'ai eu occasion de causer avec plusieurs grands propriétaires de chemins de fer et autres au sujet des diverses méthodes qu'ils ont adoptées pour coloniser les territoires de l'Ouest américain, et j'ai constaté avec plaisir que divers projets semblables au vôtre avaient obtenu un grand succès ; mais dans chaque cas, les compagnies de chemin de fer, corporations, etc., ont largement contribué à leur réussite, etc.

Bien à vous,

GEO. EDMISON.”